La ville d'Ecully

Petite enfance



Inscriptions mode de garde pour les tout-petits





Accueil collectif

Découvrez les différentes structures municipales et associatives proposant un accueil collectif pour les jeunes enfants.



Accueil familial

Dans le cas de l'accueil dit familial, votre enfant peut être gardé au domicile d'une assistante agréée ou à votre domicile.

Lieux d'accueil enfants parents

Deux lieux gérés par le Centre social d'Écully existent sur la commune

MAIRIE D'ÉCULLY
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser